



Association : Pays Haut Handball
Siège social : 189, rue de Lorraine
54400 Cosnes et Romain

Objet : Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
Séance : Vendredi 27 juin 2014

Le vendredi 27 juin 2014, à 19h00., les membres de l'association Pays Haut Handball se sont réunis à Lexy au local associatif en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. TACCONI Pascal, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. DIDIER Régis, secrétaire de l'association.

M. HARTERT James, vérificateur aux comptes de l'association Pays Haut Handball, régulièrement convoqué, était présent.

M. GROSNICHEL Olivier et M. CUTER Stéphane ont été désignés comme scrutateurs.

Plus d'un quart des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article des statuts.

Pays-Haut Handball
Club affilié à la Fédération Française de Handball
189, Rue de Lorraine 54400 COSNES ET ROMAIN

contactp2h@gmail.com
www.p2h-handball.com



L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral et financier ;

Approbation du budget ;

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;

Désignation du vérificateur aux comptes ;

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été déposés au siège de l'association le vendredi 13 juin 2014.

Il a été fait lecture du rapport moral et financier,

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Le bilan financier 2013/2014 et les comptes de résultat
- La situation sportive de l'association
- Le soutien des communes respectives
- Le soutien des instances publiques et privées
- La coopération intercommunale avec la ville de Herserange
- Le rôle majeur des bénévoles

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité;
- Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité;
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : l'Assemblée renouvelle Mesdames AOURAGH Josette, REYNARD Marie Line, RIQUET Lydia, DA CUNHA Claudine, AOURAGH Samia et Messieurs TACCONI Pascal, GROSNICKEL Olivier, CUTER Stéphane, DIDIER Régis, BIEVER Laurent, ABOUDARHAM Charles, BOUVY Alain, PULA Robertino, DA CUHNA Daniel et JASMIN Stéphane en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée d'une année.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pays-Haut Handball

Club affilié à la Fédération Française de Handball
189, Rue de Lorraine 54400 COSNES ET ROMAIN

contactp2h@gmail.com

www.p2h-handball.com



Désignation du vérificateur aux comptes :

- Monsieur HARTERT James

est désigné comme vérificateur aux comptes de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h05.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Lexy, le vendredi 27 juin 2014

Le Président de séance


Pascal Tauou

Le Secrétaire de séance


PAYS HAUT HANDBALL
DIDIER Régis
16 Rue de la Chapelle
54870 VILLERS LA CHEVRE

Pays-Haut Handball
Club affilié à la Fédération Française de Handball
189, Rue de Lorraine 54400 COSNES ET ROMAIN

contactp2h@gmail.com
www.p2h-handball.com